

PRODUITS



Bureau & Terrain



Laboratoire collectif viande : accompagnement à la mise en oeuvre

Comment créer une structure collective de découpe et de transformation de viande ?

QUI EST CONCERNÉ ?

Groupe d'agriculteurs souhaitant s'inscrire dans un projet de laboratoire collectif pour la découpe et la transformation de produits carnés

POUR QUELS OBJECTIFS ?

- Apporter au groupe de producteurs un appui dans la gestion du projet
- Faire des recommandations pour chaque étape pour orienter le projet de manière favorable
- Permettre aux producteurs de partager un outil aux normes européennes avec un équipement complet

AVEC QUELS RÉSULTATS ?

- Travailler dans un outil aux normes européennes
- Bénéficier d'une large gamme de matériel pour la réalisation des fabrications
- Permettre aux producteurs de développer une gamme de produits carnés fermiers quels que soient les volumes

NOS ATOUTS

- Accompagnement par un technicien qui a une bonne connaissance de la filière fermière du département

NOS MÉTHODES DE TRAVAIL

- **Rencontre des porteurs de projet** : présentation de leur projet individuel : produits concernés, volumes envisagés
- **Préconisation des grandes étapes** à suivre pour la réussite du projet : préconisation concernant les volumes nécessaires pour rentabiliser l'investissement
- Aide à la **constitution d'un groupe de producteurs** pour porter le projet
- Proposition d'un **plan de formation** : programme pédagogique, recherche d'intervenants, plan de financement
- Etablissement d'un **rétro planning**
- **Repérage de la zone** sur laquelle pourrait se situer le futur laboratoire
- **Appui à la mise en place d'une dynamique de groupe**, connaissance des porteurs de projets, passer d'objectifs individuels à des objectifs communs :
 - Visite d'exploitation de chaque porteur de projet
 - Définition des valeurs du groupe
 - Constitution d'une structure de type association loi 1901
 - Recherche de financements
 - Choix des statuts
 - Elaboration du règlement intérieur

LIVRABLES

Comptes-rendus de réunions et rapports d'étapes

LES INTERVENANTS :

Le technicien de la Chambre d'Agriculture et des formateurs spécialisés.

NOS RÉFÉRENCES

- Expérience dans l'accompagnement de 2 projets collectifs
- Expérience dans l'animation de groupe et la coordination de projets

Les + de la Chambre d'Agriculture de la Loire

- **Nos valeurs** : le sens du long terme, la compétence, la proximité, l'indépendance et la qualité
- **Certifiée depuis 2012** pour ses activités de conseil et de formation

CONTACT : LE CONSEILLER EN PRODUCTION FERMIERE : 04 77 92 12 12



3 Implantations proches de vous :
Saint-Priest-en-Jarez / Perreux / Feurs

Accueil téléphonique unique : 04 77 92 12 12

E-mail : cda42@loire.chambagri.fr **www.terresdeloire.fr**

La Chambre d'Agriculture de la Loire est certifiée par l'organisme certificateur AFNOR certification, selon un référentiel validé et reconnu au niveau national. Elle est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre d'un agrément multi-sites porté par l'APCA.

